Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 056-215600065-20260507-DEL20260422_42-DE

Réf. : DEL20260422-42

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal d'AUGAN

L'an deux mille vingt-six, le 22 avril le Conseil Municipal de la Commune d'Augan, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie à 19h30, sous la présidence de Madame Dominique MARTIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19
Date de convocation du Conseil Municipal : 17 avril 2026

PRESENTS (17)
Dominique MARTIN, Pascal JOSSE, Agnès GUILLO, Clément CHOTARD, Alain CHOTARD, Cyrille MONNERAIS, Aurélie LOEZIC, Adrien GILLARD, Valérie LERAT, Vincent MONNERAIS, Katy LETORE, Thierry ROBIN, Marie-Thérèse LUCAS, Guénaël LAUNAY, Corentin PERRICHOT, Philippe ROBO, Mickaël BOIXEL.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR (0) :
Mme **Valérie DUBOIS** a donné son pouvoir à Mme **Dominique MARTIN.**
Mme **Stéphanie DUBOIS** a donné son pouvoir à Mme **Aurélie LOEZIC.**

ABSENTS (0) :

Délibération DEL20260422- 42 – MODIFICATION DES MEMBRES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Madame le Maire informe le conseil municipal que suite à la démission de Madame Louise ROUAUD du conseil municipal, nous devons désigner un nouveau membre du conseil municipal au sein du centre communal d'action sociale (CCAS).

Vu que le conseil municipal a fixé le nombre de membres du conseil d'administration du CCAS à 5 membres élus en son sein par le conseil municipal (Délibération n°DEL20260408-27) il est proposé de désigner **M. Corentin PERRICHOT**
Pour compléter le nombre de membres au sein du CCAS.

Il est demandé au conseil municipal :

De décider de désigner **M. Corentin PERRICHOT** pour siéger au CCAS.
D'autoriser Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité (Résultat du vote : 19 votes pour, 0 vote contre, 0 abstention) des membres présents :

Décide de désigner **M. Corentin PERRICHOT** pour siéger au CCAS.
Autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

Mme Dominique MARTIN

MAIRIE de AUGAN R.F. (Morbihan)

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées le 07/05/2026,
Et l'extrait au registre des délibérations ayant été transmis en préfecture le 07/05/2026